



ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Devenir membre du conseil d'administration de Rivière Rhône Alpes Auvergne

Élus par l'assemblée générale pour une durée de trois ans, les administrateurs se réunissent en conseil d'administration (CA) pour représenter les adhérents et prendre les décisions qu'ils jugent utiles à la gestion et au développement de l'association. Lorsque le conseil d'administration est constitué, il élit les 4 membres du bureau : président, vice-président, secrétaire et trésorier. Le bureau est élu pour un an.

Tout adhérent à jour de sa cotisation peut candidater en cochant la case « *Je suis candidat-e au conseil d'administration de l'Association Rivière Rhône Alpes Auvergne* » du bulletin d'inscription ci-joint, ou en le faisant savoir par téléphone ou par mél aux salariés de l'association. Nous demandons aux candidats d'être présents, dans la mesure du possible, le jour de l'assemblée générale.

Six membres du CA de 2019 arrivent en fin de mandat ou quittent leur fonction

Le CA est composé de 15 administrateurs dont 5 mandats sont renouvelés chaque année. Une démission ouvre une 6^{ème} place.

MANDAT	FIN DE MANDAT	STATUT	ADMINISTRATEUR	BUREAU	FONCTION	ORGANISME	DEPARTEMENT
1	2022	Reconduit	Lucille DELACOUR		Technicienne de rivière	Communauté de Communes de l'Oisans	Isère (38)
2	2020	A renouveler	Aurélien MATHEVON		Technicien de rivières	Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon	Puy-de-Dôme (63)
3	2022	Reconduit	Héloïse GRIMBERT	Secrétaire	Chargée de mission pollutions diffuses	Syndicat du Bassin Versant de la Reysouze	Ain (01)
4	2022	Reconduit	Etienne GRES		Technicien de rivière	Ambert Livradois Forez Communauté de Communes	Puy-de-Dôme (63)
5	2021	Démission	Aurélien GESELL		Coordinateur Contrat de rivière	Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de l'Ognon	Haute-Saône (70)
6	2020	A renouveler	Clémentine DELAGE		Chargée de mission	Syndicat Isérois Rivières-Rhône Aval	Rhône (69)
7	2021	Reconduit	Julie WEISS		Chargée d'études	Grand Lyon	Rhône (69)
8	2020	A renouveler	Hervé CALTRAN	Trésorier	Responsable d'unité à la direction de l'eau	Grand Lyon	Rhône (69)
9	2021	Reconduit	Alice PROST		Directrice	Syndicat des Rivières Dombes Chalaronne Bords de Saône	Ain (01)
10	2022	Reconduit	Sylvain WILLIG		Ingénieur écologue	Setec Hydratec	Rhône (69)
11	2020	A renouveler	Charles MONNERET		Chargé d'études	Dynamique Hydro	Rhône (69)
12	2021	Reconduit	Julien DUMOUTIER	Président	Responsable de l'unité projets prévention des inondations	Valence Romans Agglo	Drôme (26)
13	2022	Reconduit	Sébastien BRET		Chargé de mission milieux aquatiques	PNR Livradois-Forez	Puy-de-Dôme (63)
14	2020	A renouveler	Emmanuelle TACHOIRES		Chargée de mission inondations	Syndicat Isérois Rivières-Rhône Aval	Isère (38)
15	2021	Reconduit	Perrine BROUST	Vice-présidente	Chargée de mission	France Dignes	Isère (38)

Concrètement, comment ça se passe ?

Nous organisons cinq à six réunions de CA par an, en semaine, sur une journée complète. Ce sont des réunions conviviales, entrecoupées d'un repas partagé. On y traite les sujets importants pour la vie de l'association. La présence des membres du CA est importante mais elle n'est pas obligatoire. En général, nous choisissons des dates qui conviennent au maximum de personnes.

Voici quelques exemples de sujets qui ont été traités par le CA en 2019 : élection du bureau, suivi et orientation des actions du programme d'activité, lancement de la mission d'ingénierie « *Territoires Engagés pour la Nature* », validation du rapport d'activité, note de fonctionnement interne, recrutements, ...

En plus de ces réunions physiques, une partie des discussions et des décisions se fait par échange de mél ou en conférence téléphonique.

L'implication au CA est bénévole et n'ouvre à aucune rémunération ou indemnisation. Selon les possibilités de chacun au sein de sa structure employeuse, il est possible d'intégrer la participation au CA parmi ses missions. Pour intégrer le CA, il est nécessaire d'être adhérent à titre personnel (adhésion personne physique) ou par l'intermédiaire de sa structure (adhésion personne morale) et d'être à jour de sa cotisation annuelle.

Des témoignages d'administrateurs vous en diront davantage dans le rapport d'activité 2019 (pages 26 et 27).





ASSOCIATION
RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE

Pourquoi votre participation est importante ?

Votre implication à travers votre candidature et votre participation au CA est importante :

- pour représenter la diversité des membres de l'ARRA²,
- pour répondre au mieux aux besoins des adhérents,
- pour garantir la richesse des débats et des projets à venir,
- pour maintenir le dynamisme de l'association,
- pour prendre le relais et continuer la construction du réseau initiée depuis désormais plus de 20 ans...

Une association vit par ses projets mais surtout grâce à l'implication de ses membres !